

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Éléments de correction

SÉRIE L -

Objet d'étude : Les réécritures

QUESTION

Précisons tout d'abord qu'il est hors de question que les candidats se lancent dans un travail comparatif approfondi (type commentaire comparé, ici de deux fois deux textes !) : c'est leur capacité à répondre simplement et synthétiquement, sans se noyer dans les détails, qui est ici évaluée. On pénalisera le délayage ou les détails inutiles.

On peut remarquer que les quatre textes de ce corpus fonctionnent en écho deux à deux, B étant l'écho de A, D celui de C, et justifier ce constat en s'appuyant sur les rubriques suivantes pour organiser la réponse :

- Forme des textes : poèmes versifiés dans tous les cas.
- Situation d'énonciation très voisine d'un texte à l'autre : voir les réponses aux questions qui parle ? (le poète) à qui ? (à la femme aimée) (voir marques de la présence dans les deux textes).
- Reprise des champs lexicaux dominants d'un texte à l'autre (en A et B : fleurs, beauté, temps, mort...), (en C et D : temps, beauté, décrépitude...)
- Reprise de thèmes majeurs de A à B : la fuite du temps, le constat de ses ravages funestes :
 - la fragilité de la beauté promise à la mort chez Ronsard (A) (thème du « *carpe diem* »),
 - la fragilité non pas tant de la beauté que de l'amour, promis lui aussi à la mort chez Apollinaire (B) ;
- Reprise de la dimension argumentative et injonctive de A à B : dans chaque texte, le constat aboutit à des injonctions.
- Reprise de thèmes majeurs de C à D :
 - reprise de l'anticipation qui projette l'humain dans un avenir où se constatent les ravages du temps, sur la personne du poète comme sur celle de l'amante en C, sur la femme seule en D ;
 - valoriser les copies qui percevront la différence de traitement de ce thème chez Apollinaire, très féroce et ironique, sans développer cette piste, puisqu'elle pourra l'être dans le commentaire comparé.

Phrase conclusive : affirmer que les textes se font écho ne signifie pas pour autant un traitement à l'identique.

COMMENTAIRE

Rappelons qu'un développement en trois parties n'est nullement attendu ; tout projet de lecture cohérent est recevable.

Rappelons tout d'abord la difficulté de l'exercice du commentaire comparé, auquel les élèves ne sont pas forcément toujours très bien préparés ; on acceptera donc le plan « passe-partout » Partie I ressemblances, partie II différences, en dépit de ses faiblesses. **En revanche, il est hors de question d'accepter une organisation du type partie I texte C ; partie II texte D, qui élude tout effort comparatif.**

Il est possible **de traiter dans une première partie la thématique du temps qui passe et ses ravages sur l'humain en comparant son traitement chez Ronsard et chez Apollinaire :**

- marques temporelles renvoyant à un ancrage énonciatif et anticipation sous la forme des temps du futur dans les deux textes.
- lexique du regret, mise en parallèle du destin du poète (la mort, vers 9 et 10) et de celui de la femme (la vieillesse, vers 1 et 2, vers 11) chez Ronsard, comme incitation à « cueillir » la vie.
- insistance (voir les adjectifs et les négations) sur la beauté métamorphosée en laideur chez Apollinaire, avec effet de généralisation entre les strophes 1 et 2 (la destinataire du poème) et les strophes 3 et 4 (les femmes).
- Ajout chez Apollinaire du thème de la maternité, dont la vision méchante et cruelle renforce la thématique de la laideur.

Il est possible **d'interroger dans une seconde partie les liens qui se tissent entre poète et femme aimée :** il y a à la fois des ressemblances et des différences entre les deux textes.

- chez Ronsard, pouvoir de la poésie de rendre éternelle celle dont on fait l'éloge (vers 4, 8), en échange de son amour (voir appel et injonction du tercet 2) ; d'où les expressions renvoyant à la célébration du travail poétique (valoriser les copies qui sauront « faire parler » les remarques sur la forme versifiée du texte), d'où aussi l'emploi du nom propre Ronsard participant d'une mise en scène et mise en abyme de la personne du poète dans le poème lui-même.
- chez Apollinaire, la femme enlaidie par le temps et la maternité n'est plus celle qui fut chantée (vers 3 et 4 « en qui rien ne rappelle »), il y a rupture. C'est la beauté de la poésie qui est alors valorisée (vers 7 et 8) comme gage d'éternité : il y a donc inversion par rapport à l'optique ronsardienne : en effet, si le poète, laid, devient pourtant immortel, comme chez Ronsard, c'est grâce à la beauté de son travail de création artistique, grâce à la poésie ; en revanche la belle jeune femme n'a quant à elle pas survécu aux ravages du temps, elle est renvoyée à sa solitude irréversible à la fin de l'extrait, et à « des pensers ridicules » : possible comparaison des prosopopées chez Ronsard (vers 4) et chez Apollinaire (vers 14 à 16) :
- finalités différentes des deux poèmes : chez Ronsard, appel à jouir des plaisirs amoureux et à céder aux avances du poète (tercet 2), ce qui explique que le poète ménage la jeune fille dans le portrait qu'il fait d'elle vieillie ; chez Apollinaire, dont le poème est ici tronqué, probable dépit amoureux (le poète ayant été éconduit par celle à qui il s'adresse ici... voir éléments biographiques), ce qui expliquerait la férocité et la cruauté du portrait, bien éloignées de la retenue de Ronsard.

DISSERTATION

On rappelle qu'un plan en trois parties n'est nullement obligatoire.

Le sujet, qui invite à s'interroger sur les apports de l'intertextualité, appelle bien évidemment une réponse nuancée : l'ordre pour l'agencer est laissé à la liberté du candidat.

On valorisera les copies qui témoignent d'un réel effort de démonstration, d'organisation des idées et d'illustration.

Quelques pistes de réflexion :

-Oui, on apprécie mieux un texte littéraire quand on est capable d'y reconnaître des références ou des échos à des œuvres qui l'ont précédé :

- d'abord, parce qu'une part importante du texte ne prend de sens que par référence à l'hypotexte. Se priver de cette source, c'est appauvrir le texte récrit, ou risquer de ne pas le comprendre, ou de commettre des contresens lors de sa lecture.
- Ensuite, parce que la connaissance de l'hypotexte permet d'évaluer l'apport de l'auteur, sa capacité à renouveler des thèmes, à les parodier, à les enrichir, à les éclairer d'un jour différent, à les réactualiser...en un mot à faire œuvre d'écrivain.
- Enfin, parce que cette capacité du lecteur de mettre les textes en relation entre eux, mais aussi plus largement les œuvres d'art, est essentielle pour l'acquisition d'une culture personnelle et au-delà, pour le développement de la capacité à réfléchir aux grandes problématiques humaines précisément interrogées par les œuvres d'art.

-Toutefois, un texte littéraire, même récrit, peut être lu et apprécié en tant que tel :

- D'abord, parce qu'il est aussi le reflet de l'époque dans laquelle il s'inscrit et par rapport à laquelle il prend du sens, indépendamment de tout contexte historique et toute source.
- Ensuite, parce que tout texte littéraire est sans doute à une échelle ou à une autre réécriture d'autres textes, ou bien fait référence à des degrés divers à des œuvres qui l'ont précédé : qui prétendra maîtriser cette chaîne complexe, cette alchimie subtile à la lecture de telle ou telle œuvre ?
- Enfin, parce qu'un texte vraiment littéraire s'affiche comme autonome : il a, comme création artistique, ses propres lois, son propre fonctionnement, sa propre cohérence ; il crée un univers qui lui est propre, il est donc indépendant : on peut l'apprécier pour lui-même.

INVENTION

Il faudra que les candidats respectent toutes les contraintes de la forme épistolaire.

Il serait souhaitable de fortement valoriser les candidats qui prendront l'intelligente initiative de citer dans leur lettre des fragments de leur réécriture du texte (bien que celle-ci ne soit pas exigée par le sujet !), comme autant d'exemples ou d'échantillons à l'appui des principes qu'on leur demande d'exposer, et pour éviter que cette lettre ne soit vraiment trop abstraite ou théorique...

Tous les types de réécritures, tous les registres sont a priori les bienvenus, à condition qu'ils s'accompagnent d'une justification solide ainsi que de la mention des outils de langue que leur auteur compte utiliser.